

AFFAIRE N° 10

ACQUISITION d'un terrain pour la création d'un cimetière à la Montagne

Le MAIRE. - Messieurs, je vous donne lecture d'une lettre de M. MANES, Adjoint Spécial de la Montagne.

Saint-Denis, le 1er Juin 1960

REF/ Création d'un Cimetière
à la Montagne./.

Monsieur le Maire de Saint-Denis
- SAINT-DENIS -

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que conformément à vos instructions je me suis enquis auprès de M. BAILLY en vue de l'achat d'une portion de sa propriété pouvant servir de Cimetière à la Montagne.

M. BAILLY serait donc vendeur d'une portion de terrain située au 8ème Km en bordure de la route Nationale et s'étendant sur une longueur de 250 m. jusqu'à la route dite "Chemin Neuf" soit environ 3.500 à 4.000 m² au prix de 350 F le m².

Ce terrain compris entre deux routes à proximité de l'église et de la Mairie, bien en contrebas de l'agglomération est, à mon avis, très bien situé.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma parfaite considération./.

Signé: Ch.O. MANES.

Le MAIRE. - Messieurs, je vous demande votre avis quant à l'acquisition de ce terrain en vue de la création d'un cimetière.

Adopté à l'unanimité.

Pa et approuvé
Saint-Denis le 19 Juin 1960
R. le Prefet, le Directeur de Cabinet
Signé: *Algis*